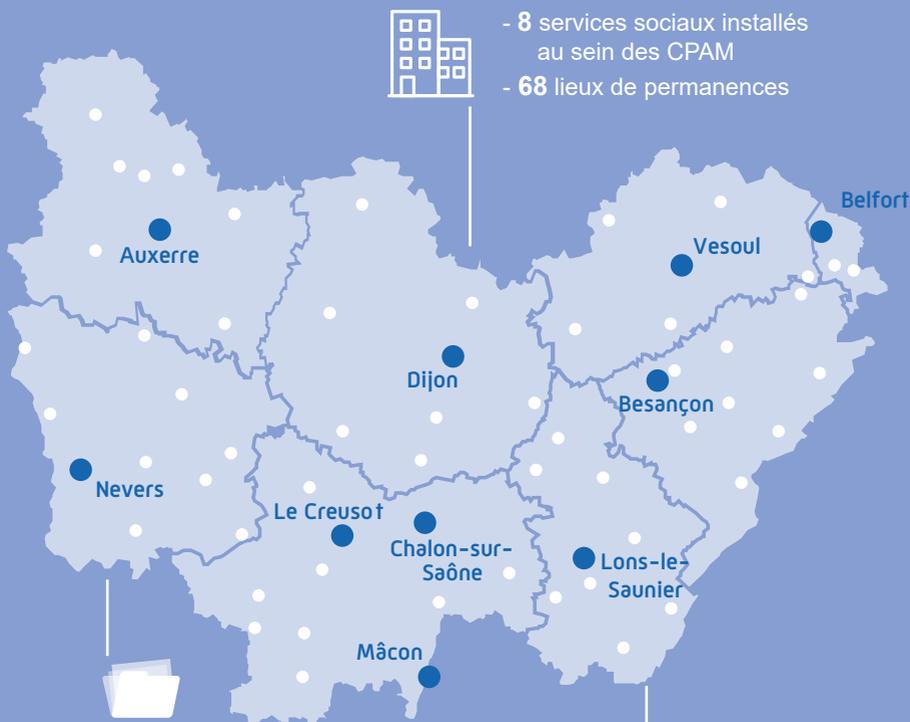


Bilan des activités 2019

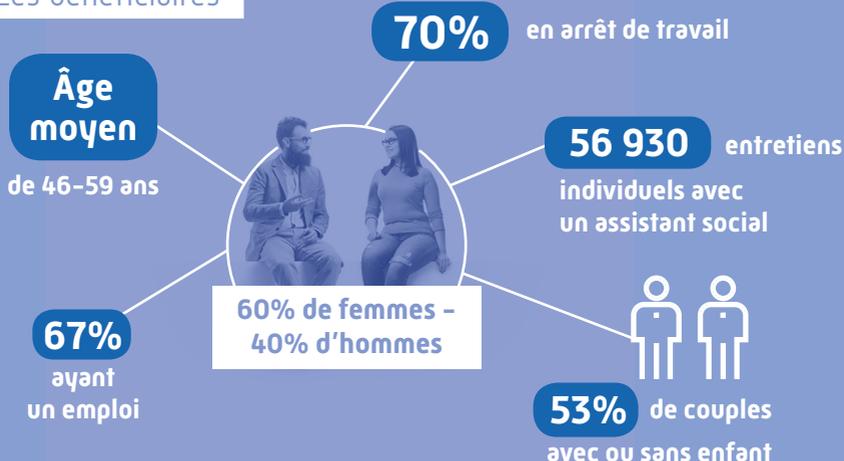


- 21 899 assurés accompagnés en individuel et/ou en collectif
- 4 553 permanences réalisées



Le service social de la Carsat informe, soutient et accompagne les assurés fragilisés par un problème de santé, qui lui sont signalés.

Les bénéficiaires



Le service social va au-devant des assurés fragilisés.

- **39 488** offres de services proposées.
- **78 154** appels téléphoniques reçus.

Les activités du service social couvrent 4 axes :

SÉCURISER LE RETOUR À L'EMPLOI → **44%** des bénéficiaires

sont accompagnés au titre de la prévention de la désinsertion professionnelle (PDP).

Cet accompagnement vise à prévenir les risques de désinsertion professionnelle en construisant avec l'assuré un parcours de maintien en emploi.

8 824 assurés accompagnés pour les aider à préparer leur retour en emploi ;

Un accompagnement qui dure en moyenne 8 mois ;

58 réunions des cellules locales entre acteurs de l'Assurance maladie pour échanger sur des situations complexes ;

42 ateliers collectifs de maintien dans l'emploi ;

71% des bénéficiaires du service social accompagnés en PDP sont maintenus en emploi à l'issue de leur accompagnement.

SÉCURISER LES PARCOURS EN SANTÉ

→ **31%** des bénéficiaires

À travers un accompagnement personnalisé, le service social soutient les assurés fragilisés par la maladie pour les aider à faire face aux conséquences économiques, familiales et sociales de leur pathologie.

17 706 entretiens individuels réalisés ;

15 groupes d'échanges et d'informations réalisés.

SÉCURISER LE RETOUR À DOMICILE

→ **17%** des bénéficiaires

Le service social accompagne et propose un ensemble de dispositifs favorisant le maintien à domicile des personnes fragilisées par la maladie ou le vieillissement.

70% de personnes seules ;

148 signalements provenant des établissements de santé ;

77% des entretiens de visu sont effectués au domicile de l'assuré ;

4 732 demandes de plan d'aide en sortie d'hospitalisation (aide-ménagère, portage de repas, au déplacement) à évaluer.

AGIR POUR LE BIEN VIEILLIR

→ **8%** des bénéficiaires

Le service social accompagne les retraités et futurs retraités en 2019.

55% des personnes accompagnées ont un emploi ;

66 séances d'actions collectives en faveur du Bien Vieillir ;

1 836 assurés aidés conjointement par l'Assurance Maladie et l'Assurance Retraite dans le cadre d'un parcours accompagné pour aider les futurs retraités à préparer au mieux cette étape de vie et les accompagner pour bien vieillir.

Que pensez-vous du service social de l'Assurance Maladie ?

(source : enquête de satisfaction 2019)

96,5%

d'assurés satisfaits de l'accueil physique et téléphonique.

96%

des assurés estiment que le personnel est compétent et disponible

98%

des assurés feraient de nouveau appel au service social.

“ Les assistantes sociales sont très à l'écoute et vous informe très bien bravo [...] et merci quand on est en mauvaise santé ça fait vraiment du bien de vous rencontrer. ”

“ Je suis en accident du travail depuis juillet 2017 et mon assistante de service social de cette époque, très compétente et m'a très bien orientée quant à mon avenir. Je la remercie infiniment. ”

“ Merci de m'avoir sortie la tête de l'eau au moment où j'en ai eu besoin. ”

“ Ce partenariat entre l'Agefiph et la CARSAT a contribué à l'amélioration de la prévention de la désinsertion professionnelle. Les réunions départementales organisées dans ce cadre ont ainsi participé au développement de l'information et des coopérations des acteurs du maintien avec les services sociaux et médicaux de la Carsat. ”

Contactez le Service social de la Carsat Bourgogne-Franche-Comté

Par téléphone :

3646

ou par mail via

votre compte Ameli

Pour mieux nous connaître :

www.carsat-bfc.fr